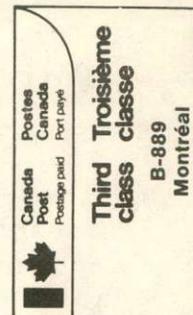




nouvelles csn

NUMERO 12 semaine du 29 novembre au 5 décembre 1978



LA POLICE DANS LES CONFLITS — Si vous avez été contacté par des policiers de la SQ, GRC ou autre en rapport avec des cueillettes de renseignements, aussi anodines semblent ces informations, prière de communiquer avec Clément Gaumont ou Jacques Gauthier du Service d'information. Nous sommes à monter un dossier sur les agissements de la police particulièrement en temps de conflit.

UN SYNDIQUE ET LA LOI 45 — Un syndiqué de la CEQ d'une organisation de loisir, seul membre de son syndicat, a dû, en vertu de la loi 45, voter à vote secret pour accepter les offres patronales et s'élire, à vote secret, comme membre de l'exécutif de son syndicat. S'il avait décidé de voter la grève, il aurait dû le faire à vote secret après une convocation de 48 heures. On dit que son assemblée syndicale n'est pas houleuse et que le taux de participation est fort.

LA CSD NE SAIT PAS CALCULER — Un employé du Centre d'accueil de St-Jean vient de faire une méchante découverte. Comme, il faisait des tâches en surplus, la CSD lui avait négocié une prime de \$6.20 par semaine. Or, le même préposé de l'hôpital du Haut-Richelieu, avec des tâches en moins, fait 36 heures 15 minutes au lieu des 38 heures 45 minutes du préposé du Centre d'accueil. Ce qui veut dire que l'entente signée par la CSD lui donnait \$2.48 l'heure, soit moins que le salaire minimum. Rappelons que les employés de l'hôpital et ceux du Centre d'accueil ont décidé au cours de la campagne de maraudage de quitter la CSD pour s'affilier à la CSN.

COORDONNATEUR A LA FAS — Jean-Jacques Jetté est maintenant coordonnateur des services de la FAS.

CETTE SEMAINE — LE LIVRE BLANC SUR LA SANTE-SECURITE EST FORTEMENT CRITIQUE — ETUDE SUR LA SANTE A Q.I.T. — LA FNC ET LE SOMMET CULTUREL — LES METALLOS DEHORS DE ATLAS STEEL — CAMPAGNE SUR LE DROIT AU TRAVAIL ET LA QUESTION NATIONALE.

Montréal, le 4 décembre 1978 — **LE LIVRE BLANC EST FORTEMENT CRITIQUE** — Dans une brochure publiée par la CSN et qui servira de document de travail pour les Etats Généraux du 10 décembre, on se rend compte que la définition de "danger imminent" que l'on retrouve dans le Livre blanc sur la sécurité-santé est plus que restrictive : "Ainsi, ne constituera pas un danger imminent pour la santé et la sécurité d'un travailleur l'utilisation par celui-ci d'une machine, d'un dispositif ou d'une chose, ou sa présence dans un lieu dans certaines circonstances ou d'une façon qui sont normales dans ce genre de travail et de métier". Par contre, constituera un danger imminent : "toute exposition à des substances toxiques, gaz, radiations, etc... qui peut, en raison de son intensité, constituer une atteinte **immédiate et irréversible**". On a beau retourner la phrase de tout côté, on se demande encore quel travailleur pourra être protégé !

Sorel, le 29 novembre 1978 — **RESULTATS DE L'ENQUETE MEDICALE A Q.I.T.** — Près de 385 travailleurs souffrent de pertes auditives significatives dont 62 sont indemnisables selon les normes de la CAT; 11.8 pour cent souffrent de bronchite chronique; 40 travailleurs souffrent de pneumoconiose; 71 travailleurs présentent une évidence de maladie coronarienne; 3 souffrent des cataractes reliées à la chaleur et plus de 2 travailleurs sur 3 ont subi un accident avec blessure depuis qu'il travaille à Fer et Titane, tel est le résultat sommaire de l'enquête médicale à Q.I.T. En tout, 581 travailleurs (54.5 pour cent) souffrent de un ou plusieurs malaises reliés à leur travail, dont les causes sont la chaleur et les poussières. 971 travailleurs ont été examinés alors que 1,073 avaient répondu au questionnaire. Rappelons que les médecins de la compagnie n'avaient jamais dépisté le centième de ce que vient de révéler cette enquête.

L'agenda du Mouvement

DECEMBRE

- 6-11 réunion du comité des 39 et du comité des 16 (FNEQ)
- 7-8 session de formation pour les agents de griefs des syndicats du conseil central de Lanaudière
- 7-8 session de coordination des comités de la condition féminine
- 7-8-9 congrès du conseil central de Sherbrooke
- 8 manifestation d'appui aux travailleurs de Commonwealth et Willis à Ste-Thérèse
- 8 manifestation contre les coupures de l'assurance-chômage à Québec.
- 8-9 congrès du conseil central de St-Jean
- 8-9 exécutif de la FTPF à Québec
- 9 soirée de solidarité pour les travailleurs de Firestone (Lanaudière).
- 9 CCNSP à Québec
- 9-10 session de formation sur la maternité librement consentie (à Montréal)
- 10 états généraux de la CSN sur le livre blanc sur la sécurité-santé, à Québec au cinéma Capitol
- 11 réunion du comité de la condition féminine de la CSN
- 11 bureau fédéral spécial de la FTPF
- 11-15 conseil fédéral de la FAS à Montréal
- 11-15 formation de base pour Québec-métro
- 12 assemblée générale du Conseil central de la Gaspésie
- 13 réunion du comité des injonctions à Montréal
- 14-16 session de formation des officiers du Conseil central de Sherbrooke
- 15-16 CCNSP à Montréal
- 17-18 comité de liaison inter-centrales (secteur public) à Montréal

Montréal, le 5 décembre 1978 — **CAMPAGNE POUR LE DROIT AU TRAVAIL ET CONSULTATION SUR LA QUESTION NATIONALE** — L'exécutif de la CSN convoque pour le 5 janvier prochain une réunion conjointe des comités interfédérations et interconseils afin d'organiser la tournée régionale qui aura lieu, en janvier et février, comme première étape de la campagne sur le droit au travail et de la consultation sur la question nationale.

Ces deux campagnes, lancées par le congrès de la CSN en juin dernier, se poursuivent par la suite au niveau local lors d'assemblées générales tenues dans les syndicats. Les comités régionaux de coordination sont responsables de l'organisation de ces campagnes au niveau de chaque région. Aussi, l'exécutif de la CSN demande-t-il aux 22 comités de se réunir dans ce but au cours de la semaine du 8 janvier prochain. Plus d'informations seront diffusées dans le prochain numéro. Paul Cliche du Service d'Action Politique peut répondre à vos demandes d'information d'ici là.



Sorel, le 30 novembre 1978 — **LA CSN CONFIRME SA VICTOIRE SUR LES METALLOS** — La CSN vient de remporter la dernière ronde dans le changement d'allégeance syndicale demandée par les 350 travailleurs de l'Atlas Steel de Sorel. En effet, devant le commissaire-enquêteur, la CSN a fait la preuve qu'elle avait signifié 210 démissions incontestables et que les 24 démissions contestées par les Metallos n'affectaient en rien le caractère représentatif de la CSN. Tout n'est plus maintenant qu'une question de "papier". La prochaine ronde, c'est la négociation !



Montréal, le 4 décembre 1978 — **GREVE A ENVELOPPE INTERNATIONALE** — Les 100 membres du syndicat des employés d'Enveloppe Internationale (CSN) qui négocient le renouvellement de leur convention collective ont voté à 77 pour cent pour la grève qui fut déclenché le 29 novembre. Les principaux points en litige sont la sécurité-santé et l'indexation des salaires, deux sujets à la mode de ce temps-ci.



MISE AU POINT CONCERNANT L'AFFILIATION DU SYNDICAT DES INGENIEURS DE L'HYDRO-QUEBEC A LA CSN — Dans un article paru dans le numéro 4 de nouvelles csn concernant une éventuelle désaffiliation de la CSN du Syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec, nous avons laissé entendre que ce débat était mené en grande partie par Jean-Guy Rodrigue, ancien président de la fédération des professionnels salariés et cadres (CSN), et nous avons également mêlé à ce texte le nom de sa femme, ancienne infirmière CSN qui a participé à la mise sur pied d'une fédération indépendante d'infirmières (FIIQ), il y a de cela quelques années, lors d'un débat célèbre entre la la FPSCQ et la FAS. Or une demande de rectification des faits nous est parvenue du syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec : en août 1977, le SIHPQ décidait de tenir un référendum sur la question de l'affiliation à la CSN, une fois, cependant, que les négociations avec l'Hydro seraient terminées. Ce qui est maintenant fait. Le syndicat a donc mis en place et s'est donné les structures nécessaires pour que ce débat sur l'affiliation se fasse le plus objectivement possible en évitant toute personnalisation. Ce débat est trop important pour qu'on en fasse une affaire d'individus. L'interprétation des faits donnée par nouvelles csn numéro 4 était, en ce sens, regrettable.

Jacques Gauthier,
responsable de nouvelles-csn

Joliette, le 1er décembre 1978 — **LES SOEURS VEULENT FERMER "LES MELEZES"** — La congrégation des Soeurs de Notre-Dame qui accepte que les professeurs de l'institution d'enseignement Les Mélézes aient un salaire égal aux professeurs de la fonction publique refuse que les employés de cafétéria et d'entretien aient les mêmes avantages que ceux du secteur public. Elles déclarent qu'elles vont fermer le collège plutôt que de donner la parité aux 13 employés. Cette institution privée est financée à 80 pour cent par nos taxes. Il en coûte \$2,000 par étudiant par année s'il est pensionnaire.

Chicoutimi, le 1er décembre 1978 — **VOLTE FACE SPECTACULAIRE DE LA CONSOLIDATED BATHURST** — Le 28 novembre dernier, le syndicat des employés d'usine et de bureau de la Consolidated Bathurst à Ville de la Baie en était venu à une entente avec la compagnie. Le lendemain, la compagnie rappelait le comité de négociation pour leur faire part que l'offre faite la veille ne tenait plus, notamment sur la formule d'indexation. Le 6 décembre, une assemblée syndicale aura lieu en après-midi afin de procéder à un vote de grève. L'usine sera donc fermée pendant les quatre ou cinq heures que durera l'assemblée. Le petit changement sur la formule d'indexation proposé est le suivant : au lieu de lire que la formule s'applique pour la période de mai 1979 à juin 1980, la partie patronale voudrait qu'on lise mai 1980 à juin 1980...

Montréal, 1er décembre 1978 — **LA F.N.E.Q. APPUI LES ETUDIANTS** — Constatant que 3 étudiants sur 4 sont écartés du C.E.G.E.P. d'année en année, que les mêmes barrières économiques font en sorte que moins de 15 pour cent des 18 à 24 ans ont accès aux études universitaires, la FNEQ a appuyé les revendications mises de l'avant par les étudiants sur le régime de prêts-bourses. Comme enseignants, les membres de la FNEQ se disent prêts à négocier localement les modalités de récupération scolaire, une fois que la lutte des étudiants se sera terminée.

Joliette, le 1er décembre 1978 — **7,200 POULETS A L'HEURE** — Plus d'une vingtaine de travailleurs des Abattoirs de poulets de Berthier souffrent de maladies de la peau provoquées par la manipulation de 7,200 poulets à l'heure. Rien de surprenant que les accidents de travail y sont 10 fois plus fréquents que dans les autres industries. Afin d'améliorer leurs conditions de sécurité, les 275 travailleurs ont débrayé illégalement le 14 novembre dernier. Le syndicat, qui en assemblée générale rejetait, sur la base des positions CSN, le Livre Blanc du gouvernement, a regroupé tous les travailleurs victimes de maladie de la peau pour que la CAT les compense.

Arvida, 28 novembre 1978 — **CBL EST EN GREVE** — Un an après leur accréditation CSN, les 21 travailleurs de la CBL (métallurgie) à Arvida font face à un patron qui a décidé que c'était à l'étape des négociations qu'il ferait la bataille sur la reconnaissance syndicale. Voici la stratégie, telle que décrite par un gars : "prétendre ne pas être disponible pour négocier ; refuser de reconnaître l'ancienneté, les droits acquis à des vacances et les compétences des gars ; conserver entier son droit de congédier des travailleurs, prétexter qu'il faut désormais des diplômes, engager des agents de sécurité à l'intérieur de l'usine, effectuer 6 mises à pied, provoquer et frapper des gars, accuser le syndicat de ne pas vouloir négocier... Les gars sont en grève depuis le 11 juillet".

NOUVEAU SYNDICAT — Vingt-trois des vingt-quatre employés de soutien du Centre administratif du CEGEP Bourchemin à St-Hyacinthe ont formulé une demande en accréditation CSN.

MODULINE ; LE DROIT AU TRAVAIL — Les employés de Moduline à Drummondville qui luttent pour le droit au travail contre une compagnie qui a son siège social à Washington ont appris que la compagnie avait précédemment fermé son usine de Amherst, Nouvelle-Ecosse et celle de Red Deer en Alberta.

ON BARRE CADBURY DU QUEBEC — Suite au départ de la Cadbury, la campagne de boycottage des produits Cadbury est entrée dans sa seconde phase. Le boycottage se fera surtout sur le terrain. Arsène Henry de l'Action politique agira désormais comme coordonnateur. Les travailleurs de Cadbury tiennent à remercier tous ceux qui les ont appuyés dans la première phase. La seconde consistera à barrer Cadbury du Québec, cette fois-ci pour de bon... histoire de leur apprendre à nous respecter.

PANIQUE PATRONALE AU CENTRE D'ACCUEIL HUNTINGDON — Suite à une demande en accréditation des travailleurs du Centre d'accueil Ormstown-Huntingdon, l'employeur a pris panique et a convoqué une association rivale et lui fournissant la liste complète des employés avec adresses et numéros de téléphone. De plus, des menaces de congédiement sont proférées aux employés. La CSN a demandé la nomination d'un enquêteur puisque l'employeur viole les articles 11 et 12 du Code du travail.

NAC ET NACAN — Deux fiers-à-bras de NAC Sécurité ont foncé cette semaine avec leur automobile sur des grévistes de CEGELEC qui étaient venus appuyer leurs confrères de Nacan. Deux grévistes furent alors blessés. Le sergent-détective du secteur a conclu qu'il n'y avait aucune nécessité de mener une enquête sur cet incident et que les bouncers de Nacan avaient leur raison pour foncer sur la ligne de piquetage... Peut-être aurait-il fallu un mort ?

SEMINAIRE SUR LES MULTINATIONALES — Une centaine de participants de la Fédération du papier et de la Fédération de la métallurgie ont participé les 4-5-6 décembre à une session leur permettant de mieux connaître le fonctionnement des multinationales. Trois invités d'organisations syndicales de Belgique, du Brésil et du Venezuela participaient à ce séminaire.

Montréal, le 30 novembre 1978 — **REVENUS DES TRAVAILLEURS ACCIDENTES SONT COUPES** — En déposant son projet de loi no 114 qui aura pour effet de faire passer les compensations des accidentés du travail de 75 pour cent du revenu brut à 90 pour cent du revenu net, le gouvernement économisera environ \$14 millions. Bref, le travailleur ne peut pas travailler parce qu'il est accidenté ou malade, on lui coupe son revenu pour l'inciter à retourner au travail ! La CSN réclame la pleine garantie de salaires et revenus pour les travailleurs accidentés ou victimes de maladie du travail. Cette mesure ressemble comme deux gouttes d'eau à une autre mesure fédérale visant à couper les prestations d'assurance-chômage de 66 et 2/3 pour cent à 60 pour cent du salaire, histoire d'encourager les gens à se trouver de l'emploi.

St-Jérôme, le 5 décembre 1978 — **COMMONWEALTH PLYWOOD NEGOCIE** — Depuis quelques jours, la Commonwealth Plywood négocie directement avec le syndicat et ceci jusqu'à mercredi prochain. Ce volte-face patronal vise à conclure le plus tôt possible une convention négociée plutôt qu'imposée par un arbitre. Les points qui sont en négociation sont aussi bien le nombre d'employés qui seront nécessaires à la production que le contenu de la convention. Le syndicat CSN a accepté cette démarche. S'il y avait mésentente, l'arbitre reste toujours disponible. Pour la première fois depuis le début du conflit, le président de la compagnie a parlé au président du syndicat. Il lui aurait déclaré : "Ca a été un long conflit !" Le président du syndicat lui a répondu : "tu l'as cherché un peu". Et le président de la compagnie d'avouer que c'était vrai !

Montréal, le 1er décembre 1978 — **LA FNC ET LE SOMMET CULTUREL** — La FNC qui participe à la conférence sur les industries culturelles met sérieusement en doute la représentativité et la légitimité de cette conférence organisée par le gouvernement du Parti québécois. La Fédération Nationale des Communications qui représente plus de 1,600 travailleurs de cette industrie a souligné, entre autre, que ce "happening gouvernement-employeur" vise à faire croire que le gouvernement se préoccupe de notre culture. Fait à souligner, sur les 50 participants, 40 viennent d'associations patronales alors qu'il n'y a que 4 représentants des centrales syndicales. Pour la FNC, ce sommet risque fort d'être un miroir aux alouettes duquel sera réfléchi une apparence de concertation et de consensus.

CAMPAGNE SOUTIEN FTPF — Plus de 72,000 cartes postales ont été distribuées aux délégués de la FAS lors de leur dernier Conseil fédéral. Pierre Marois (pas le ministre, le permanent !) responsable de l'action à la FAS recueillera ces cartes du moment remplies lors du Conseil fédéral du 11 décembre prochain.

WINDSOR-DOMTAR REFUSE LES OFFRES — Les employés de bureau de l'usine Domtar à Windsor ont rejeté les offres patronales à 97 o/o. Ils étaient en journée d'étude le 1er décembre. Les offres étaient les suivantes : 3.1 o/o au 1er mai '78, .9 o/o à la signature, 2.7 o/o au 1er mai '79 et 2.5 o/o au premier novembre '79. Qui dit mieux ?

REGLEMENT A CJEM — Le syndicat des communications de la République du Madawaska (ce n'est pas une blague !) section CJEM Edmundston (CSN) a accepté les offres patronales à 100 o/o et est rentré au travail.

DIRECTEUR ENFIN CONGEDIÉ AU CLSC LOTBINIERE-OUEST — L'enquêteur dans le conflit du CLSC Lotbinière-Ouest vient de rendre son rapport. Il recommande que le directeur-général qui avait déclenché le conflit soit congédié sur le champ, que le Conseil d'administration soit chargé de la reprise des activités d'ici une semaine et engage un nouveau directeur-général.

L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — L'histoire du mouvement ouvrier au Québec, une co-édition CSN-CEQ qui devait paraître à l'automne ne sera disponible qu'après la période des fêtes.

DOCUMENTS DISPONIBLES — Les syndicats de juridiction fédérale peuvent se procurer au service d'information de la CSN le Code du travail fédéral, le Code général partie V et Sécurité et Hygiène partie IV (lois et règlements à date).

Les diverses plate-formes adoptées par le Congrès (élargir les droits... Non au travail qui tue... La lutte des femmes... La Question nationale...) sont aussi disponibles au services d'information.